

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Oyem : les militants du PDG s'imprègnent du lexique et des valeurs

**POUR** les édifier, les hiérarques locaux du parti se sont rendus dans les cinq cantons constituant le département du Woleu.

E. EBANG MVE  
Oyem/Gabon

LES responsables du Parti démocratique gabonais (PDG) à Oyem ont entamé, le 12 février, au village Endama-Essangui, par la "fédération Richard Nguema Bekale" – canton Kyè – un périple à travers les cinq cantons du département du Woleu. Et ce, dans le cadre d'une campagne d'appropriation et de réappropriation du lexique et des valeurs du parti aux militants

de base. Pour le secrétaire départemental, Emmanuel Bekale Be Engouang, ces "réunions fédérales" ont pour mission d'aider les responsables de l'encadrement de structures de base à "renforcer leurs capacités managériales et à raffermir leur militantisme". Un inventaire a été fait sur le nombre exact des militants régulièrement inscrits dans les six sections et les vingt-six comités que compte la "fédération Richard Nguema Bekale". Constat : les structures suscitées nécessitent une mise à jour. Plusieurs postes étant à pourvoir dans les bureaux existants. "Il y a eu des départs, des disparus et ceux qui ont changé de lieu de résidence", a indiqué le membre du bureau politique du canton Kyè, Désiré Owono Ndong.



Responsables du PDG à Oyem, lors de leur tournée dans le Woleu.

Photo : PME

Lequel pense qu'une refonte de ces structures de base serait la bienvenue, pour "permettre au PDG de retrouver son aura dans le Woleu (...). Voilà pourquoi chaque militant doit s'approprier la vision politique du distingué

camarade président, Ali Bongo Ondimba, qui a fait de l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens son cheval de bataille", a-t-il ajouté. Le secrétaire fédéral, Florentin Nkogho Bibang, a, quant à lui,

exhorté les uns et les autres au travail – en vue des échéances futures – en cultivant le dialogue, la tolérance, la paix, l'unité nationale, la fidélité, la justice, l'humilité et le respect de l'hymne du parti.

## Comment optimiser les recettes des collectivités locales ?



Les élus locaux autour du député Yves- Fernand Manfoumbi.

LA problématique a été débattue dernièrement à Ndendé

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

AUTOUR du député Yves-Fernand Manfoumbi, conseillers municipaux de Ndendé et départementaux de la Dola étaient dernièrement en réunion. But : trouver des mécanismes pour optimiser les recettes financières

des deux collectivités locales. Au Conseil départemental, la présidente Odile Makaya Mboumba, a énuméré ses différentes sources de revenus : la carrière de sable, la scierie, les pylônes, la case d'écoute, le barrage d'entrée sur le territoire gabonais situé à Doussala. "Qu'à cela ne tienne, nos recettes sont insignifiantes. Sans doute à cause de la tarifica-

tion appliquée sur les opérateurs économiques, qui ne repose sur aucun texte juridique", a-t-elle souligné.

De son côté le maire Charles Batchelili a fait part des difficultés financières que connaît le Conseil municipal. "Notre budget ne nous permet pas de faire plus. Et les recettes municipales sont dérisoires", a-t-il indiqué.

Lors des échanges, des propositions ont été faites pour booster ces institutions locales. Reste maintenant à les entériner lors des prochains conseils. Pour cela, une commission sera mise en place, afin d'asseoir des stratégies à même de garantir la sécurité des entrées d'argent, sur la base des niches existantes. Même si d'autres pistes sont à explorer. La mairie envisage, en effet, la construction d'un marché avec l'aide des partenaires à identifier. Mais déjà, les commerçants sont invités à payer leurs taxes. "L'objectif n'est pas de les asphyxier, mais de bâtir un marché pour leur bien. Pour évoluer dans un cadre légal", a dit le maire Batchelili.

## Vers la baisse des postes de contrôle entre Bitam et Mitzié



Le gouverneur Joël Ogouma.

E. EBANG MVE  
Oyem/Gabon

(Oyem), du Ntem (Bitam) et de l'Okano (Mitzié), les chefs des forces de défense et de sécurité et les responsables des services techniques, aux fins de trouver un terrain d'entente.

Au terme de la réflexion, les commissions mises en place par le gouverneur ont décidé :

1- De réduire significativement le nombre de postes de contrôle dans les 3 départements impactés.

2- De réduire les taux de prélèvement de la taxe sur le transport des marchandises consentis par les conseils locaux, et de prélever conformément aux dispositions légales.

3- Les administrations génératrices de revenus et les collectivités locales doivent trouver d'autres niches, pour motiver leurs recettes.

4- Un numéro vert sera mis en service dans chaque localité impactée.

5- Les responsables des services incriminés doivent intensifier la sensibilisation auprès de leurs agents sur le terrain.

LA décision du gouverneur de province, Joël Ogouma, fait suite au mouvement d'humeur des commerçants et des transporteurs des denrées alimentaires, qui s'offusquent du nombre élevé des taxes et des amendes à payer entre Bitam et Mitzié. Soit 31 postes de contrôle à satisfaire financièrement sur un linéaire de 10 km.

Face à cette situation, le gouverneur avait réuni les autorités administratives locales du Woleu

Photo : PME/L'Union